

GRIFFE AVIAIRE

Pas de panique !

**Ce qu'il
faut savoir**



CONSO MMATEURS...

Retenez ceci :



- La grippe aviaire n'est pas transmise par les aliments cuits. A la température où s'effectue normalement la cuisson, le virus de la grippe aviaire est détruit ;
- Continuez, sans problème à manger votre poulet et vos œufs bien cuits. Bonne appétit ;
- La grippe aviaire (grippe du poulet) est une maladie qui touche essentiellement les volailles (les oiseaux) ;
- Dans les pays affectés par la grippe aviaire, aucun homme n'a été atteint sans qu'il soit en contact direct avec des oiseaux malades ;
- La consommation de viandes de volaille et d'œufs, sans un contact avec des oiseaux malades, n'a jamais été associée à une contamination de l'homme ;
- Vous pouvez consommer vos produits de volailles (viande, œufs...) cuits sans aucun risque. Bon appétit !
- Si vous achetez un poulet, rassurez vous qu'il est vivant et bien portant. Ne jamais recevoir /offrir ou acheter un poulet mort ;
- Après avoir égorgé votre poulet, plongez-le dans de l'eau bien chaude avant de le plumer.
- Une fois de plus, la grippe aviaire qu'elle soit présente ou pas ne vous empêche pas de consommer votre poulet et vos œufs cuits. Les omelettes et les œufs bouillis doivent être bien cuits. Les poulets braisés, les brochettes de poulets et autres gésiers doivent être bien cuits.

ELEVEURS...

Retenez ceci :



Maintenant qu'on parle de la grippe aviaire au Cameroun, vous ne pouvez pas faire comme si de rien n'était :

- Soyez très vigilants sur l'état de santé de votre cheptel. Toute mortalité d'oiseaux doit être prise au sérieux ;
- Face à une mort suspecte (cause inconnue) d'une ou de plusieurs poules de votre cheptel, ne paniquez pas. Mettez vos gants, sortez délicatement ces cadavres de poules de votre cheptel et téléphonez aux services vétérinaires.



- rinaires. Ne cherchez surtout pas à cacher quoi que ce soit.
- Équipez vous de gants, blouses et cache-nez et respectez scrupuleusement les règles d'hygiène d'une conduite d'élevage, exemple bac de désinfection à l'entrée (pédiluves) ;
- Tout ce qui entre dans votre poulailler venant de l'extérieur doit faire l'objet d'attention particulière (hommes, matériels) ;
- Évitez le contact entre vos poules et les oiseaux sauvages ;
- Si la grippe aviaire est détectée dans un poulailler, on doit abattre systématiquement toutes les volailles (poulets, canards,...etc.) sur un rayon de trois kilomètres tout autour de ce poulailler.
- Restez informé sur tout ce qui se dit de l'évolution de la grippe aviaire dans le pays.

VENDEURS & PLUMEURS ...

Retenez ceci :

Vérifiez et assurez-vous qu'il n'y a pas eu de mort de volaille importante récente chez votre fournisseur :



- Les grossistes doivent s'assurer de cela en achetant les poules au niveau de la ferme et en informer les détaillants une fois arrivés sur le marché ;
- S'assurez que la poule qu'on vend ou qu'on plume est bien portante.
- Restez vigilants sur l'état de santé des poules dans les paniers ou sur le marché de manière générale.
- Signalez aux services vétérinaires toute mort suspecte survenue dans le marché ;
- S'enquérir de l'état de santé de tous ceux avec qui vous vendez sur le marché.
- Se laver régulièrement les mains au savon après tout contact avec la volaille.
- N'abattez que des volailles en bonne santé ;
- Tremper le poulet dans de l'eau bien chaude avant de le plumer ;
- Portez si possible des gants pour plumer ;
- Garder les tables d'abattage propres et utiliser surtout de l'eau propre pour nettoyer les poules abattues.

En cas de problème
appelez à l'un des
numéros suivants

Adamaoua

225 10 02 / 997 98 18

Extrême-Nord

229 10 24 / 986 98 03

Nord

227 30 18 / 994 75 32

Centre

231 09 28
991 14 37 / 629 01 51

Est

221 31 21

Littoral

342 11 13 / 991 63 94

Ouest

344 40 46

Sud-Ouest

332 21 10

Sud

228 42 27

Nord-Ouest

336 11 21

Notez Bien

➤ Le virus de la grippe aviaire se transmet essentiellement par voie respiratoire. Si vous restez longtemps enfermés dans un endroit où il y a les poules contaminées ou les déchets de poules tels que les fientes et les plumes contaminées. Par contact direct, notamment si vous touchez les matières fécales (fientes) et sécrétions des animaux malades. Si vous touchez les alvéoles et les œufs contaminés. De manière générale, Les espaces fermés contenant les animaux ou sous-produits contaminés favorisent la transmission du virus.

Chez l'homme atteint par la maladie de la grippe aviaire, voici les symptômes :

- Grippe associant la fièvre supérieure à 39°C ;
- Maux de tête ;
- Douleurs musculaires et articulaires;
- Fatigue ;
- Courbature;
- Troubles respiratoires comme la toux.



ACDIC

Cette fiche vous est offerte par

ACDIC: Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs.

B.P.: 30989 Yaoundé, Tél.: 220 73 37 / 941 40 96

Email: acdic@acdic.net - www.acdic.net

Pour y adhérer, composez le 94140 96